

LEGENDE

- : Périmètre d'emprise
- : Contour lots
- : Voirie en enrobé noir
- : Trottoirs et cheminements doux en béton désactivé
- : Espaces verts
- : Plateforme collective de collecte des O.M.
- : Stationnements en dalles engazonnées
- : Quantité de stationnements publics
- : Arbre existant conservés
- : Nouvelles plantations de haute tige
- : Accès aux lots - emplacements fixes
- : Accès aux lots - 1 emplacement au choix
- : Accès secondaire aux lots - emplacements fixes



REGLEMENTATION SPECIFIQUE

- : Clôtures réglementées de type 1
- : Clôtures réglementées de type 2
- : Clôtures réglementées de type 3
- : Bande d'accroche obligatoire d'une des façades de la construction principale
- : Sens de faitage obligatoire de la plus grande façade



3, rue du clos fleuri - 17100 SAINTES
Contact : 06 71 94 85 48 - guillaume.2gic@gmail.com



URBAN HYMNS
6, rue du Marché, 17610 SAINT SAUVANT



GPM IMMOBILIER
91, rue du Fond de Cherves
17200 ROYAN

Lotissement : Les Cours de l'Epine
17250 SAINT PORCHAIRE

Numéro du dossier 22-034

Date 17.06.2022

Phase ELA

Indice de Révision 0

PLAN DE COMPOSITION

PA-04

Echelle 1/500
Planche 2/3

LEGENDE

- : Périmètre d'emprise
- : Contour lots
- : Voirie en enrobé noir
- : Trottoirs et cheminements doux en béton désactivé
- : Espaces verts
- : Plateforme collective de collecte des O.M.
- : Stationnements en dalles engazonnées
- : Arbre existant conservés
- : Nouvelles plantations de haute tige
- : Accès aux lots - emplacements fixes
- : Accès aux lots - 1 emplacement au choix
- : Accès secondaire aux lots - emplacements fixes



REGLEMENTATION SPECIFIQUE

- : Clôtures réglementées de type 1
- : Clôtures réglementées de type 2
- : Clôtures réglementées de type 3
- : Bande d'accroche obligatoire d'une des façades de la construction principale
- : Sens de faitage obligatoire de la plus grande façade

LEGENDE

- : Périmètre d'emprise
- : Contour lots
- : Voirie en enrobé noir
- : Trottoirs et cheminements doux en béton désactivé
- : Espaces verts
- : Plateforme collective de collecte des O.M.
- : Stationnements en dalles engazonnées
- : Arbre existant conservés
- : Nouvelles plantations de haute tige
- : Accès aux lots - emplacements fixes
- : Accès aux lots - 1 emplacement au choix
- : Accès secondaire aux lots - emplacements fixes



REGLEMENTATION SPECIFIQUE

- : Clôtures réglementées de type 1
- : Clôtures réglementées de type 2
- : Clôtures réglementées de type 3
- : Bande d'accroche obligatoire d'une des façades de la construction principale
- : Sens de faitage obligatoire de la plus grande façade